



ANNEXE A LA NOTE DE SYNTHÈSE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 14 DÉCEMBRE 2021

L'ensemble des tableaux d'équilibre des différents budgets et figurant en annexe à la présente note sont également accessibles sur intranet en version A3.

FINANCES : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 BUDGETS ANNEXES AVEC AUTONOMIE FINANCIÈRE

Projet de BP 2022 : Budget annexe Ordures ménagères (TEOM) – M14 géré TTC

Les prévisions des dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 15 499 400 € et sont en hausse de 1 442 792 €.

Ces prévisions tiennent compte des évolutions des dépenses liées aux marchés de prestations de service + 1 175 884 €: révisions de prix (+704 000 €), augmentation des tonnages et prise en compte de la mauvaise qualité du tri constatée.

Elles tiennent compte également de l'augmentation de 326 000 € de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP).

Par ailleurs, les dépenses de personnel évoluent de + 137 700 € par rapport à 2021, en raison notamment de l'inscription de deux postes plan de mandat (un chargé de mission TEOMi et un chauffeur-rippeur) pour 87 000 €, de l'incidence du décret catégorie C et du RIFSEEP.

Ces hausses sont en partie compensées par la baisse de la prévision de remboursement des charges de structure au budget principal (- 88 000 €).

Afin de garantir le financement de la compétence sur toute la durée du mandat, l'équilibre de la section de fonctionnement est assuré par le produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) avec les taux suivants :

Taux plein	11,65%
Taux réduit	9,90%

Les prévisions inscrites en section de fonctionnement permettent de dégager une capacité d'autofinancement brute de 1 565 800 €.

Les prévisions de la section investissement s'élèvent à 2 153 500 € et tiennent compte notamment :

- Des travaux prévus sur les déchèteries pour 1 242 000 € et notamment leur mise en conformité avec les normes ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement) et leur maintien en condition opérationnelles (580 000 €), le renouvellement d'un véhicule lourd spécialisé au gaz (300 000 €) et la réfection d'un pont bascule (100 000 €)
- du projet de déchèterie sur le secteur nétrablais (160 000 €)
- de 367 000 € de prévisions pour les actions relatives à la prévention et au tri des déchets.

Dans l'attente de la reprise des résultats et reports antérieurs, le projet de BP 2022 du budget annexe Ordures ménagères (TEOM) s'équilibre de la manière suivante :

- **à hauteur de 17 070 200 € en section de fonctionnement**
- **à hauteur de 2 153 500 € en section d'investissement.**
- **soit un total de prévisions de 19 223 700 €.**

Dans l'attente de la reprise des résultats 2021, un emprunt d'équilibre est inscrit pour un montant de **340 300 €**.

⇒ **Voir tableau d'équilibre en annexe à la présente note (page 6)**

Projet de BP 2022 : Budget annexe Assainissement – M49 géré HT (sauf SPANC géré TTC)

Ce budget annexe regroupe deux services distincts :

- **le service d'assainissement collectif** (assujetti à la TVA hormis pour les dépenses ou recettes relatives aux délégations de service public gérées TTC) financé principalement par la redevance d'assainissement collectif et la participation assainissement collectif (PAC)
- **le service d'assainissement non collectif** (géré en TTC) financé par les contrôles des installations d'assainissement autonomes.

Une comptabilité analytique permet de retracer dans le détail les opérations relevant de chacun de ces services et de vérifier que les recettes couvrent effectivement les dépenses de chaque service.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en diminution de – 184 480 € s'expliquent notamment par :

- une évolution des charges de personnel de +62 500 € intégrant l'incidence du décret des catégories C, le RIFSEEP ainsi que deux postes plan de mandat (eaux pluviales et diagnostic permanent) pour 90 000 €
- la baisse des reversements de subventions liées aux réhabilitation des installations d'assainissement non collectif (- 250 000 € en dépenses et en recettes)
- la baisse des prévisions de remboursement des charges de structure au budget principal (-105 100 €)

Dans l'attente de la reprise des résultats et reports antérieurs, le projet de BP 2022 du budget annexe assainissement s'équilibre de la manière suivante :

- **à hauteur de 12 757 000 € en section de fonctionnement**
- **à hauteur de 20 546 300 € en section d'investissement**
- **soit un total de prévisions de 33 303 300 €**

Il est précisé qu' un emprunt d'équilibre est inscrit pour un montant de **14 405 120 €**. Cet emprunt sera ajusté en 2022 après la reprise du résultat de clôture de 2021.

Concernant les principaux projets inscrits en dépenses d'équipement sur ce budget, il s'agit de projets en matière d'assainissement collectif à savoir :

- AP/CP travaux 2018-2021	4 700 000 € (30%)
- programme annuel travaux réseaux	7 010 000 € (45%)
- programme annuel travaux stations	1 950 000 € (13%)

L'autofinancement brut dégagé sur ce budget sur les seules prévisions budgétaires de l'année 2022 s'élève à 2 215 180 €.

⇒ **Voir tableau d'équilibre en annexe à la présente note (page 7)**

Projet de BP 2022 : Budget annexe Eau potable – M49 géré HT

Le budget annexe eau potable est assujetti à la TVA pour toutes les lignes budgétaires relatives à la gestion en régie directe (les lignes relatives à la gestion déléguée sont prévues en TTC).

Le financement de ce budget repose essentiellement sur les recettes de gestion du service.

Après 2 ans (2020 et 2021) de maintien des tarifs de la redevance eau potable (part fixe et part variable) transférés au 1^{er} janvier 2020, le budget 2022 intègre le tarif cible (part fixe 80 € et part variable 2.20 décomposée en 2.15 € et application de la taxe pollution de 0.05 €) ainsi que le tarif des travaux de branchements et prestations annexes présentés précédemment au conseil communautaire.

Les prévisions des dépenses réelles de fonctionnement évoluent de + 4 099 942 € par rapport au BP 2021 et cette évolution s'explique notamment par :

- L'ajustement des prévisions du chapitre 011 de + 2 973 000 € dont +1 742 000 € d'achats d'eau du fait principalement de la sortie du SIVAP et de la Bombarde

(dont reversement inscrit en recette pour +842 000 € €), +625 000 € de nouveaux contrats de prestations de service (St Marcellin en Forez, Usson en Forez,...), +125 000 € de redevance AELB prélèvement d'eau à la source, +120 000 € matériels et fournitures pour travaux en régie (dont reprise du secteur St Just St Rambert sur 6 mois suite à la fin de la DSP)

- l'ajustement des charges de personnel (+ 282 000 €) fait du décret de revalorisation des grilles indiciaires des catégories C, de la mise en place du RIFSEEP, des créations de postes liées à la structuration du service
- l'ajustement des prévisions du chapitre 014 (reversement Agence de l'eau redevance pollution +490 000 €)
- l'ajustement des prévisions des intérêts de la dette (+100 000 €)

L'augmentation des recettes de fonctionnement (+ 2 323 589 €) permet tout juste de financer les dépenses de fonctionnement sans permettre de dégager d'autofinancement.

Concernant les principaux projets inscrits en dépenses d'équipement (9 328 000 €), il s'agit notamment de :

- travaux de remplacement de réseaux pour 3 500 000 € (soit 17.5 km équivalant à 0.76% du réseau)
- travaux sur les stations 3 900 000 € dont 3 700 000 € correspondant majoritairement à la restructuration de la station du Pleuvev

Dans l'attente de la reprise des résultats et reports antérieurs, le projet de BP 2022 du budget annexe eau potable s'équilibre de la manière suivante :

- **à hauteur de 13 500 000 € en section de fonctionnement**
- **à hauteur de 12 594 000 € en section d'investissement.**
- **soit un total de prévisions de 26 094 000 €.**

Un emprunt d'équilibre est inscrit pour un montant de **8 912 000 €** dans l'attente de la reprise des résultats de l'année 2021.

□ **Voir tableau d'équilibre en annexe à la présente note (page 8)**

ANNEXES NOTE BP 2022

BUDGET ANNEXE TEOM

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Equilibre Budgétaire 2022 du budget annexe Ordures ménagères (TEOM) - en M14
Présentation pour le CC du 14/12/2021

EXERCICE 2021 - SANS REPORTS ET REPRISE DES RESULTATS ANTERIEURS

DEPENSES		Propositions 2021	Propositions 2022	Ecart (€)	Ecart (%)
Mouvements réels					
011 - charges à caractère général		11 965 350	13 210 000	1 244 650	10%
<i>dont 611 - contrats de prestations de services</i>		10 058 100	11 216 970	1 158 870	12%
<i>* dont rétrocession charges de structures</i>		953 000	865 000	-88 000	-9%
012 - Charges de personnel *		2 026 300	2 164 000	137 700	7%
<i>* dont rembt charges directes salaires payés sur le BG</i>		2 023 800	2 156 500	132 700	7%
<i>* dont prévisions MAD</i>		2 500	7 500	5 000	200%
65 - Autres charges de gestion courante		56 358	90 000	33 642	60%
<i>* dont prévisions non valeurs 2020</i>					
66 - Intérêts des emprunts rembt au BG de la CP des ann		600	400	-200	-33%
67 - Charges exceptionnelles		8 000	35 000	27 000	338%
68- Provisions		0	0	0	#DIV/0!
022 - Dépenses imprévues		0	0	0	#DIV/0!
sous-total mouvements réels		14 056 608	15 499 400	1 442 792	10%
Ecritures d'ordre					
Dotat° aux amort. & écritures de cess° de l'actif (app		337 200	392 700	55 500	16%
<i>sous-total mouvements d'ordre</i>		337 200	392 700	55 500	16%
Prélèvement section à section			1 178 100		
Equilibre de la section de fonctionnement		14 393 808	17 070 200	2 676 392	19%

RECETTES		Propositions 2021	Propositions 2022	Ecart (€)	Ecart (%)
Mouvements réels					
70 - Ventes et prestations de services		1 688 000	1 853 500	165 500	10%
<i>dont 70612 - Redevance spéciale</i>		850 000	1 000 000	150 000	18%
70688 - (Autres PS : rachats de matériaux - fact. déchetteries...)		538 000	793 500	255 500	47%
<i>dont 7078 - Ventes autres marchandises</i>		100 000	60 000	-40 000	-40%
70785 - Rembts par les communes (benes ST)				0	
73 - TEOM (compte 7331)		10 400 000	13 624 000	3 224 000	31%
75 - Autres produits de gestion courante		8 000	0	-8 000	-100%
013 - Remboursement sur rémunération du personnel		50 000	40 000	-10 000	-20%
74-Dotations et participations		1 542 808	1 547 700	4 892	0%
<i>dont Remboursement SEM - Collecte</i>					
<i>dont Remboursement SEM - Déchetterie</i>		120 000	120 000	0	0%
77 - Produits exceptionnels		0	0	0	
<i>Ajustement pour équilibre budgétaire suite DM</i>		700 000			
<i>002 - Excédent de fonctionnement reporté</i>					
sous-total mouvements réels		14 388 808	17 065 200	2 676 392	19%
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT BRUTE (CAF)		332 200	1 565 800		
Ecritures d'ordre					
Amortissement des subventions transférables		5 000	5 000	0	0%
<i>sous-total mouvements d'ordre</i>		5 000	5 000	0	0%
Equilibre de la section de fonctionnement		14 393 808	17 070 200	2 676 392	19%

DEPENSES		Propositions 2021	Propositions 2022	Ecart (€)	Ecart (%)
Mouvements réels					
Dépenses d'équipement		932 000	2 142 300	1 210 300	130%
8800 - Moyens du service OM		100 000	53 300	-46 700	-47%
8801 - OM, Tri et Prévention		437 000	367 000	-70 000	-16%
8810 - Déchetteries		20 000	1 242 000	1 222 000	6110%
8812 - Construction nouvelle déchetterie de Sa		30 000	0	-30 000	-100%
8813 - Déchetterie de Saint-Just Saint-Rambert		200 000	0	-200 000	-100%
8815 - Plateforme déchets verts - Savigneux		45 000	0	-45 000	-100%
8816 - Déchetterie Nord Ouest		40 000	160 000	120 000	300%
8893 - Régie de St Bonnet le Château		60 000	320 000	260 000	433%
16 - Remboursement capital des emprunts		5 900	6 200	300	5%
Dépenses imprévues		0	0	0	#DIV/0!
sous-total mouvements réels		937 900	2 148 500	1 210 600	129%
Ecritures d'ordre					
Amortissement des subventions		5 000	5 000	0	
<i>sous-total mouvements d'ordre</i>		5 000	5 000	0	0%
Equilibre de la section d'investissement		942 900	2 153 500	1 210 600	128%

RECETTES		Propositions 2021	Propositions 2022	Ecart (€)	Ecart (%)
Prélèvement section à section					
		0	1 178 100	0	
Mouvements réels					
Subventions d'équipement		100 000	133 400	33 400	33%
8800 - Moyens du service OM		0	0	0	
8801 - OM, Tri et Prévention		100 000	83 400	-16 600	-17%
8810 - Déchetteries		0	50 000	50 000	#DIV/0!
8812 - Construction nouvelle déchetterie de Savigneux		0	0	0	
8813 - Déchetterie de Saint-Just Saint-Rambert		0	0	0	
8815 - Plateforme déchets verts - Savigneux		0	0	0	
8893 - Déchetterie Nord Ouest		0	0	0	
8816 - Régie de St Bonnet le Château		0	0	0	
10222 - FCTVA		77 804	109 000,00	31 196	40%
16 - Emprunt d'équilibre		427 896	340 300	-87 596	-20%
sous-total mouvements réels		605 700	1 760 800	1 155 100	191%
Ecritures d'ordre					
Dotations aux amort. & écritures de cession de l'actif		337 200	392 700	55 500	16%
<i>sous-total mouvements d'ordre</i>		337 200	392 700	55 500	16%
Equilibre de la section d'investissement		942 900	2 153 500	1 210 600	128%

Equilibre Budgétaire 2022 - Assainissement
Budget voté HT (sauf pour les lignes des DSP assainissement collectif
et pour les prévisions du service d'assainissement non collectif)
Présentation pour le CC du xx/12/2021

EXERCICE 2021 sans REPORT ET REPRISE DES RESULTATS ANTERIEURS

DEPENSES	Consolidation	Consolidation	Ecart (€)	Ecart (%)	RECETTES	Consolidation	Consolidation	Ecart (€)	Ecart (%)
	BP 2021	BP 2022				BP 2021	BP 2022		
011 - charges à caractère général	4 123 200	4 065 520	-57 680	-1%	70 - Ventes et prestations de services	10 161 000	10 576 000	415 000	4%
* dont remboursement des frais de structure	938 100	833 000	-105 100	-11%	* dont PRE puis PAC	1 450 000	1 500 000	50 000	3%
* dont remboursement des frais divers					* dont Redevance assainissement	7 653 000	7 996 000	343 000	4%
012 - Charges de personnel *	2 218 500	2 281 000	62 500	3%	* dont contribution eaux pluviales	0	0	0	0%
* dont rembt salaires payés sur le budget général	0	0	0	0%	* dont redevance modernisation des réseaux	450 000	450 000	0	0%
* dont mise à disposition du personnel des communes (continuité de service, facturation)	200 000	209 000	9 000	5%	* dont remboursement par BA Eau (frais de perso 1FAC et 8EAU)	294 000	284 650	-9 350	-3%
014 - Atténuation de produits	450 000	450 000	0	0%	* dont remboursement par BA Eau (frais divers 1FAC)	14 000	28 350	14 350	103%
65 - Autres charges de gestion courante	775 900	558 800	-217 100	-28%	* dont remboursement des frais de facturation par AELB	7 000	7 000	0	0%
66 - Intérêts des emprunts	850 000	880 000	30 000	4%	* dont traitement matières extemes	20 000	20 000	0	0%
67 - Charges exceptionnelles	260 000	245 500	-14 500	-6%	013 - Remboursement sur rémunérations	30 000	25 000	-5 000	-17%
* comprenant la reprise des déficits des communes						0	0	0	0%
68- Dotations aux provisions	200 000	200 000	0	0%	74 - Dotations, subventions et participations	0	65 000	65 000	0%
Dépenses imprévues	7 700	20 000	12 300	160%	75 - Autres produits de gestion courante	500 000	250 000	-250 000	-50%
sous-total mouvements réels	8 885 300	8 700 820	-184 480	-2%	77 - Produits exceptionnels				
Dotat* aux amort. & écritures de cess*de l'actif	2 900 000	3 786 000	886 000	31%	* comprenant la reprise des excédents des communes				
sous-total mouvements d'ordre	2 900 000	3 786 000	886 000	31%	78- Reprise sur provisions				
Prélèvement section à section	405 700	270 180	-135 520	-33%	002 - Excédent de fonctionnement reporté				
Equilibre de la section de fonctionnement	12 191 000	12 757 000	566 000	5%	sous-total mouvements réels	10 691 000	10 916 000	225 000	2%
					CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT BRUTE (CAF)	1 805 700	2 215 180	409 480	23%
					Amortissement des subventions transférables	1 500 000	1 841 000	341 000	23%
					sous-total mouvements d'ordre	1 500 000	1 841 000	341 000	23%
					Equilibre de la section de fonctionnement	12 191 000	12 757 000	566 000	5%

DEPENSES	Consolidation	Consolidation	Ecart (€)	Ecart (%)	RECETTES	Consolidation	Consolidation	Ecart (€)	Ecart (%)
	BP 2021	BP 2022			BP 2021	BP 2022			
001 - Déficit reporté en investissement					Prélèvement section à section	405 700	270 180	-135 520	-33%
Dépenses d'équipement	18 878 000	15 505 300	-3 372 700	-18%	Subventions et autres rec. d'équipement	1 500 000	1 785 000	285 000	19%
Opérations non individualisées	11 528 000	10 805 300	-722 700	-6%	dont subventions- 25% des dépenses	1 500 000	1 785 000	285 000	19%
Opérations individualisées votées	7 350 000	4 700 000	-2 650 000	-36%	Créances / transferts droits à déduction TVA				
Dont AP/CP	7 350 000	4 700 000	-2 650 000	-36%	Avances AELB				
16 - Remboursement capital des emprunts	2 800 000	2 900 000	100 000	4%	16 - Emprunt pour équilibre avant affectation résultat	18 372 300	14 405 120	-3 967 180	-22%
041-0AF -Rembt avances forfaitaires s/marchés	300 000	300 000	0	0%	041-0AF - Rembt avances forfaitaires sur marchés	300 000	300 000	0	0%
Dépenses imprévues	0	0	0	0%	sous-total mouvements réels	20 578 000	16 760 300	-3 817 700	-19%
sous-total mouvements réels	21 978 000	18 705 300	-3 272 700	-15%	Dotations aux amort. & écritures de cession de l'actif	2 900 000	3 786 000	886 000	31%
Amortissement des subventions	1 500 000	1 841 000	341 000	23%	Créances / transferts droits déduction TVA				
Créances / transferts droits déduction TVA					Intégration des études dans compte de travaux en cours				
Intégration des études dans comptes de travaux en cours					sous-total mouvements d'ordre	2 900 000	3 786 000	886 000	31%
sous-total mouvements d'ordre	1 500 000	1 841 000	341 000	23%	Equilibre de la section d'investissement	23 478 000	20 546 300	-2 931 700	-12%
Equilibre de la section d'investissement	23 478 000	20 546 300	-2 931 700	-12%					

Equilibre budgétaire 2022 - Budget annexe Eau potable
Budget géré en M49 et voté HT

Présentation pour le CC du 13/12/2021

EXERCICE 2021 sans REPORT ET REPRISE DES RESULTATS ANTERIEURS

FONCTIONNEMENT	DEPENSES				RECETTES					
	BP 2021	Proposition BP 2022	Evolution 2021/2022	Evolution 2021/2022 %	BP 2021	Proposition BP 2022	Evolution 2021/2022	Evolution 2021/2022 %		
	Mouvements réels				Mouvements réels					
	011 - charges à caractère général	3 458 000	6 431 000	2 973 000	86%	70118 - Ventes d'eau services extérieurs	50 000	867 000	817 000	1634%
	* dont remboursement des frais de structure	500 000	500 000			7011 - ventes d'eau aux abonnés	6 854 000	8 700 000	1 846 000	27%
	* dont remboursement des frais au BG hors charges de structure (dont 65000 € carburant)	72 600	0			* dont baisse vente d'eau intracommunautaire				
	* dont remboursement des frais au BA assainissement	14 000	28 350			autres lignes au 70 (2019) - 7064 Location compteurs	58 000	5 000	-53 000	-91%
	012 - Charges de personnel	1 963 000	2 245 000	282 000	14%	7068 - recettes déménagement emménagement	63 000	125 000	62 000	98%
	* dont salaires et charges (y compris remboursements au budget principal)					70124 - 70128 redevances agence de l'eau	1 100 000	1 000 000	-100 000	-9%
	* dont réajustement de la masse salariale 2018 non rattachée aux budgets annexes communaux					* pour pollution	1 100 000	1 000 000	-100 000	-9%
	* dont rembt salaires payés sur le budget général (transfert de personnel)	1 529 000	1 800 350			* pour prélèvement			0	
	* dont 50% agents service facturation Lfa et cellule projet	294 000	284 650			704 - Branchements Eau	65 000	1 770 000	1 705 000	2623%
	* dont astreintes									
	* dont remplacement (maladies, arrêts, ...) et éventuels renforts					74 - Dotations, subventions et participations		30 000	30 000	
	* dont glissement vieillesse technicité (GVT) 2018-2019					75 - Autres produits de gestion courante		25 000	25 000	
	* dont évolution RI 2019					77 - Reprise fonds de roulement du syndicat de la Bombarde	2 526 411	158 000	-2 368 411	-94%
	* dont mise à disposition du personnel des communes (continuité de service, facturation)	140 000	160 000			013 - Remboursement du personnel	10 000	20 000	10 000	100%
	014 - Atténuation de produits	510 000	1 000 000	490 000	96%	sous-total mouvements réels	10 726 411	12 700 000	1 973 589	0
	(reversement redevance pollution)					CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT BRUTE (CAF)				
	65 - Autres charges de gestion courante	103 000	127 000	24 000	0	Ecritures d'ordre				
	66 - Intérêts des emprunts	515 000	615 000	100 000	0	Dotal* aux amort. & écritures de cess* de l'actif	2 000 000	2 732 000	732 000	0
	67 - Charges exceptionnelles	108 058	350 000	241 942	2	sous-total mouvements d'ordre	2 000 000	2 732 000	732 000	0
	022 - dépenses imprévus	11 000	0	-11 000	-1	Amortissement des subventions transférables	450 000	800 000	350 000	1
						sous-total mouvements d'ordre	450 000	800 000	350 000	1
	Equilibre de la section de fonctionnement	11 176 411	13 500 000	2 323 589	0	002 - Excédent de fonctionnement reporté			0	
						Equilibre de la section de fonctionnement	11 176 411	13 500 000	2 323 589	0

INVESTISSEMENT	DEPENSES				RECETTES					
	Proposition BP 2021	Proposition BP 2022	Evolution 2021/2022	Evolution 2021/2022 %	Proposition BP 2021	Proposition BP 2022	Evolution 2020/2021 crédits ouverts	Evolution 2020/2021 crédits ouverts		
	001 - excédent d'investissement reporté				Virement de la section de fonctionnement					
	1068 - Affectation de résultat des communes	1 056 451	0	-445 539	0	001 - excédent d'investissement reporté				
						1068 - Affectation de résultat des communes	765 084	0	-765 084	-1
	Mouvements réels				Mouvements réels					
	Dépenses d'équipement	8 230 000	9 328 000	1 098 000	0	Subventions et autres rec. d'équipement	1 450 000	750 000	-700 000	0
	20 - Immobilisations incorporelles	150 000	100 000	-50 000	0					
	21 - Immobilisations corporelles	800 000	1 488 000	688 000	1					
	23 - Immobilisations en cours	7 280 000	7 740 000	460 000	0					
	16 - Remboursement capital des emprunts	2 980 000	2 266 000	-714 000	0	16 - Emprunt	5 993 014	8 912 000	2 918 986	0
	Avances forfaitaires s/marchés	200 000	200 000	0	0	Rembt avances forfaitaires sur marchés	200 000	200 000	0	0
	sous-total mouvements réels	11 410 000	11 794 000	384 000	0	sous-total mouvements réels	7 643 014	9 862 000	2 218 986	0
	Ecritures d'ordre				Ecritures d'ordre					
	Amortissement des subventions	450 000	800 000	350 000	1	Dotations aux amort. & écritures de cession de l'actif	2 000 000	2 732 000	732 000	0
	sous-total mouvements d'ordre	450 000	800 000	350 000	1	sous-total mouvements d'ordre	2 000 000	2 732 000	732 000	0
	Equilibre de la section d'investissement	12 916 451	12 594 000	-322 451	0	Equilibre de la section d'investissement	12 916 451	12 594 000	-322 451	0